

Communiqué de presse – 26.04.2024

Accueil des Yéniches à Yverdon-les-Bains

Compte tenu des bonnes expériences avec les Yéniches, depuis plusieurs années et notamment l’an dernier, la Ville a accepté de mettre à leur disposition provisoirement une partie d’une parcelle au stand de tir de Floreyres, dont le restaurant a fermé au début du mois de décembre 2023. Il s’agit d’une phase test qui fera l’objet d’une évaluation.

Dès le mois de mai 2024, une communauté de Yéniches, des gens du voyage suisses, sera de passage à Yverdon-les-Bains. Le groupe est constitué de 15 à 20 caravanes au maximum. Suite à de nombreux contacts entre les autorités et les représentant-es de cette communauté, la Ville a décidé de les accueillir à titre temporaire sur une parcelle située à proximité du stand de tir de Floreyres. Des soirées d’information à destination des riverain-es, des membres du club de tir et de la communauté yéniche ont eu lieu ces dernières semaines. Dans le cadre de ce projet d’aire de passage provisoire, pendant et après le départ des gens du voyage, la Municipalité procédera à une évaluation en coordination avec toutes les personnes concernées, à savoir la communauté yéniche, les riverain-es et le groupement des tireurs.

Dans la mesure où cette parcelle du domaine public se situe dans une zone d’activités affectée à des besoins publics, notamment liés au tourisme, une installation provisoire peut y être autorisée. Il faut relever que l’équipement de cette parcelle est parfaitement adapté, notamment en ce qui concerne les eaux usées et la mise à disposition d’eau et d’électricité.

Cette décision d’autoriser leur installation pour une durée déterminée sur ce site est notamment motivée par le fait que les expériences préalables avec les Yéniches ont été positives à Yverdon-les-Bains, avec des contacts constructifs et un respect strict des conditions posées par la Ville. En 2023 notamment, une aire de passage avait été mise à leur disposition au Chemin des Polonais, dans le cadre d’une étude menée en partenariat avec l’EPFL. Celle-ci avait permis de récolter de précieuses données concernant les enjeux de société liés à la vie des communautés nomades suisses.

Pour rappel, les Yéniches sont une communauté nomade de citoyennes et citoyens suisses, reconnue par la Suisse qui a ratifié en 1998 la Convention-cadre du Conseil de l’Europe pour la protection des minorités nationales. La Confédération s’est engagée à favoriser l’instauration de conditions-cadre permettant à cette minorité de préserver et de développer sa culture. Cela passe notamment par la mise à disposition d’aires de séjour et de passage indispensables au mode de vie itinérant.

En tant que Ville engagée en matière d’intégration, Yverdon-les-Bains s’efforce de combattre les préjugés, notamment à l’égard de personnes ayant un mode de vie qui s’éloigne des normes sédentaires, tout en accordant une attention particulière au respect des conditions relatives à leur passage sur son territoire.

La Ville réitère sa volonté de collaborer avec les instances cantonales, afin de trouver des solutions pérennes, co-financées.